



Communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois



CONTACT >

Communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois

40 avenue du 8 mai 1945

11 491 Castelnaudary cedex

Tél. : 04 68 23 68 43

Le contexte

La Région Languedoc-Roussillon a lancé un projet d'agrandissement du port de commerce de Port-La Nouvelle (Aude) pour permettre à des navires de plus grandes capacités d'y accéder et pour en augmenter les surfaces d'accueil et de stockage, toutes connectées aux autres grands réseaux de transport.

Le Département de l'Aude considère que ce projet constitue un axe de développement économique structurant. Il a souhaité s'associer à la Région et à la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne pour financer 15 % des 200 millions d'euros d'investissements publics estimés.

La Communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois estime que ce projet revêt une importance particulière pour l'économie de l'ouest audois :

- dans le secteur de l'agriculture céréalière
- dans le secteur de l'agroalimentaire et de la logistique internationale

1/ LES ENJEUX POUR L'AGRICULTURE DE L'OUEST AUDOIS

L'agriculture de l'ouest audois est essentiellement céréalière. Elle produit du blé dur, du tournesol et du soja.

Les agriculteurs de l'ouest audois, et plus largement, se sont regroupés dans une coopérative (Arterris) dont le siège social est situé à Castelnaudary et qui compte autour de 20 000 coopérateurs.

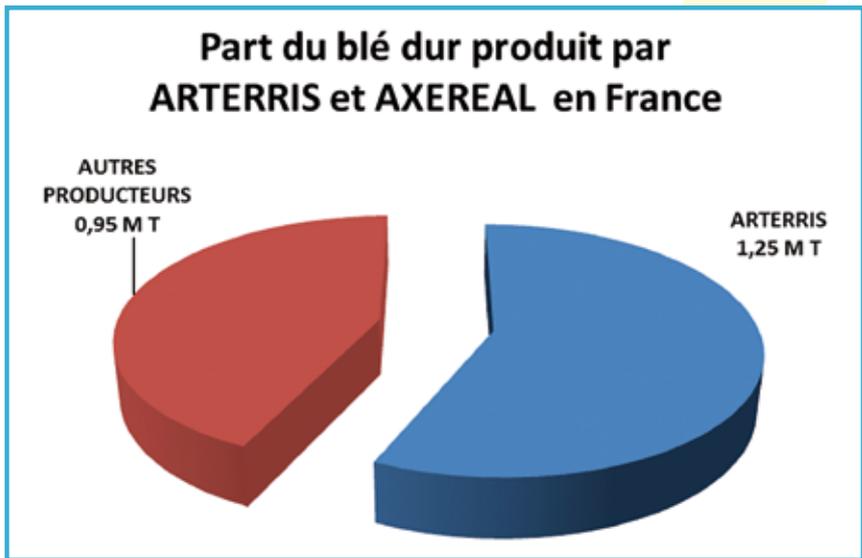
Arterris intervient dans le domaine de la distribution, de la production agricole et de la transformation/innovation.

En matière de production agricole : Le volume de céréales et d'oléo-protéagineux collecté et stocké chaque année représente un million de tonnes, l'équivalent de 3 trains par jour.

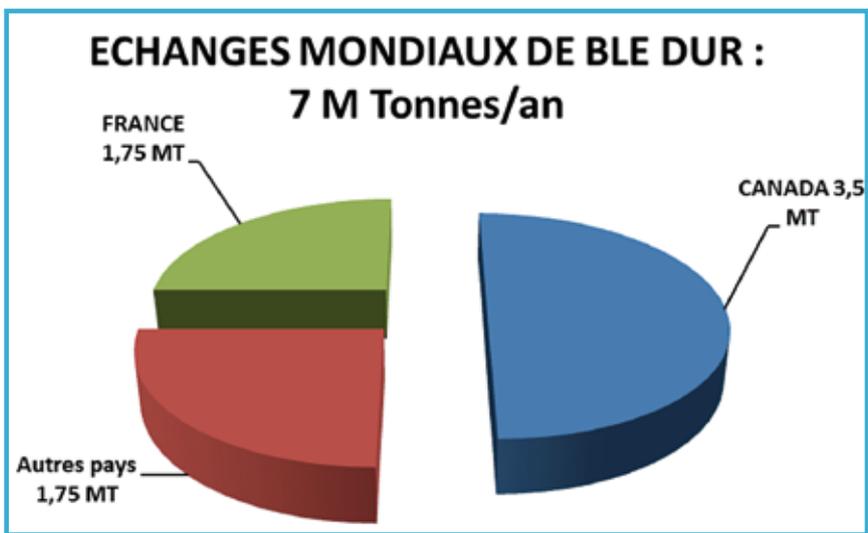
Arterris avec 220 000 hectares cultivés est le premier producteur de blé dur, de tournesol et de sorgho en France.

Arterris est partenaire d'Axereal, groupe coopératif du centre de la France dans la création de la société Durum spécialisée dans le commerce international de blé dur.

Le marché du blé dur représente entre 7 et 8 millions de tonnes par an. La France avec 20 à 25 % des échanges est le 2^{ème} exportateur mondial après le Canada (50 %).



70 à 85 % des exportations françaises se font vers le bassin méditerranéen (Italie et Algérie principalement, puis le reste du Maghreb ; le solde vers différents pays d'Europe du Nord).



L'Italie et l'Algérie représentent au total un marché d'au moins 3 millions de tonnes chaque année. Or, si le marché italien se traite principalement en petits bateaux de 3 000 à 5 000 tonnes, le marché algérien est majoritairement alimenté par des bateaux de 20 000 à 30 000 tonnes.

Le tonnage des bateaux, et en conséquence la taille des ports susceptibles de les accueillir, donnent pour l'instant au Canada un avantage que nous ne pouvons pas concurrencer actuellement.

En matière de transformation/innovation : Arterris produit une farine de qualité à destination des 3 marchés de la filière.

Le pôle meunier s'appuie sur deux sites, l'un à Sallèles d'Aude (11) et l'autre à Saverdun (09) avec une capacité totale d'écrasement de 620 tonnes de blé par jour.

Quelques chiffres pour le Groupe Arterris [Sources / groupe Arterris]

- Chiffre d'affaires 678 M €
- Collecte 1 M tonnes
- Surfaces cultivées 220 000 ha
- Points de collecte et silos 95
- Approvisionnement 120 dépôts
- Livraison 150 véhicules
- 1000 emplois en Languedoc-Roussillon

Quelques chiffres pour le groupe Axereal

- Siège à Orléans
- Chiffre d'affaires 3 000 M €
- 3 225 emplois dont 150 en Languedoc-Roussillon



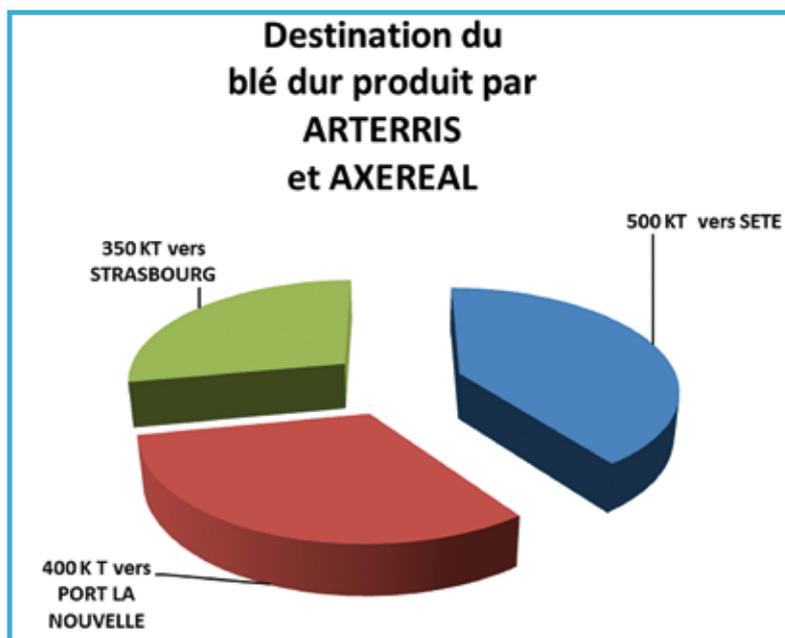
LMP (détenue à 50% par Arterris) est aujourd'hui le leader de la meunerie du sud de la France en produisant environ 120 000 tonnes de farine par an.

Les farines sont destinées en partie à l'export vers l'Espagne et l'Afrique, à hauteur environ de 50 % de sa production.

Cette activité se déroule aujourd'hui, à partir du port de commerce de Port-La Nouvelle, par bateaux de 3 500 à 6 000 tonnes, avec une farine conditionnée en sacs polypropylène chargés avec des élingues.

Or cette logistique est beaucoup plus coûteuse et beaucoup plus risquée (en termes de sécurité de paiement) que l'exportation par conteneur depuis Strasbourg (barges) via Rotterdam (porte-conteneurs). Des installations de chargement de conteneurs sur Port-La Nouvelle gommèrent ces deux désavantages et renforceraient la compétitivité de cette entreprise.

D'autant que le rapprochement d'Arterris avec d'autres coopératives régionales est susceptible d'augmenter le tonnage exporté.



2/ LES ENJEUX POUR L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE ET LE SECTEUR LOGISTIQUE BASES DANS L'OUEST AUDOIS

Le Lauragais audois est le premier pôle industriel du département de l'Aude, autour de l'industrie agro alimentaire qui emploie sur le bassin économique plus de 7 000 personnes.

La Région Languedoc-Roussillon, dans le cadre d'un syndicat mixte auquel adhère la Communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois, a créé un parc régional d'activité économique dédié au développement du secteur agro alimentaire et de la logistique internationale.



Cette stratégie de développement économique s'inscrit dans le schéma régional et départemental d'aménagement et de développement du territoire.

Ce parc d'activités s'étend aujourd'hui sur 130 hectares. Il sera dans les prochaines années directement relié au fer, facilitant le transport de marchandises vers le littoral. Le syndicat poursuit actuellement ses travaux de viabilisation avec une nouvelle tranche de 25 hectares.

Parc régional d'activités économiques Nicolas Appert à Castelnaudary





Le développement et l'adaptation du port de Port-La Nouvelle aux conditions du transport maritime international sera un gage de compétitivité et de garantie de débouchés commerciaux pour les entreprises de la logistique internationale qui pourraient s'implanter sur la zone du Parc régional Nicolas Appert.



Vue de l'entreprise Volvo Trucks implantée sur le Parc Nicolas Appert

Le projet portuaire, par un repositionnement des activités présentes sur le site du port de Port-La Nouvelle, permettrait à l'industrie agro-alimentaire audoise de profiter pleinement de l'intérêt stratégique de l'évolution des installations pour améliorer leurs activités commerciales et leurs performances économiques, en adéquation avec les attentes des compagnies maritimes et des chargeurs.

Conclusion

Il est important de répondre, par des installations modernisées, adaptées aux enjeux économiques, commerciaux, environnementaux de demain et à l'évolution des échanges de marchandises au niveau de tout le bassin méditerranéen, et au-delà.

Le projet porté par la Région Languedoc-Roussillon nous y prépare.

Pour notre territoire, il nous permet de créer un maillon fort dans la chaîne de production, pour le transport des marchandises et du fret jusqu'au consommateur final, et prolonge dans le domaine maritime la politique régionale et départementale de renforcement du transport de marchandises et du fret par le fer.

Il est porteur d'emplois directs sur le port mais aussi de nombreux emplois indirects sur les sites de production et de transformation et ne pourra avoir que des effets très positifs dans le domaine de l'emploi sur le territoire de l'ouest audois.

Pour toutes ces raisons, la Communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois soutient ce projet et en appelle à l'adhésion du plus grand nombre.

